



Délibération 25\_03\_13\_CA\_011

Séance du 13 mars 2025

Extrait du recueil des actes du  
Conseil d'Administration

**participation au cout des services d'accueil et d'accompagnement du centre EURAXESS**

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle du conseil Ronzier le 13 mars 2025 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Par le Centre EURAXESS, l'UPHF rend des services d'accueil et d'accompagnement vers un public en mobilité internationale. Des actions culturelles sont organisées pour faciliter l'intégration de ces publics et de leurs familles dans la vie sociale et culturelle locale.

Ces actions sont financées sur les fonds propres de l'établissement. Pour action, l'établissement recherche le meilleur rapport coût /qualité de l'action.

Pour équilibrer le budget et fiabiliser la participation du public, une participation financière de 20 % du coût de l'action divisé par le nombre de participant est demandée à chaque participant.

Après en avoir délibéré,

**Le conseil d'administration à l'unanimité,**

Adopte la participation financière aux actions culturelles à hauteur de 20 %.

**Pour : 25 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Valenciennes,